



BIG BANG POLITIQUE... MAIS VIGILANCE EXTREME SUR LE SOCIAL !

Les électeurs ont donc choisi au second tour des présidentielles, Emmanuel MACRON, Président de la République, lequel a nommé son Premier Ministre, Edouard PHILIPPE, Maire du HAVRE et deux gouvernements successifs avec l'exfiltration de R FERRAND, F BAYROU et M DE SARNEZ, en proie aux financements des attachés parlementaires... !

Au passage notons la **disparition** des Ministères de la **Fonction Publique** dévolue au ministre de l'Action et des Comptes Publics, G DARMANIN, du **logement** dévolu au nouveau Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques MEZARD, cantalien et ex président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (15).

Un gouvernement mosaïque, des Ministres sans étiquette, d'autres issus de La République En Marche, du PS, du Parti Radical de Gauche, du Modem, des Républicains dont le 1er Ministre ! Un big bang a bouleversé

les cartes politiques et ce clivage gauche / droite, PS et LR...!

Belle gouvernance accentuée d'une majorité absolue à l'assemblée nationale mi juin qui pourrait phagocyter tout débat parlementaire pluraliste avec des votes et discussions jupitériens !!!!

Aujourd'hui au travail, les premières orientations fusent sur la nouvelle réforme du travail, loi Macron 2, loi travail XXL..., engagées avec les lois d'habilitation et les futures ordonnances donnant alors tout pouvoir à l'exécutif !!!!

Cela ressemble à s'y méprendre à un 49.3 en confisquant toute discussion parlementaire !

Si notre Confédération semble retenir ce sens de la méthode avec une concertation auprès de la Ministre du Travail Muriel PÉRICAUD engagée dès le 12 juin, il n'en demeure pas moins vrai que notre revendication reste dans l'abrogation de la loi travail EL KHOMRI tout comme elle refusera une autre loi travail XXL.

Fin août on sera fixé mais dès à présent il convient de retenir les axes forts inquiétants qui annoncent une nouvelle attaque sur le Code du travail, garanties collectives et nos acquis passés : simplification et souplesse patronale, négociations renforcées au niveau de l'entreprise, fusion des IRP DP/CE/CHSCT, plafonnement des indemnités prud'homales, référendum à l'initiative de l'employeur, puis à moyen terme les autres orientations gouvernementales retraites par points à la carte, disparition des régimes spéciaux, nationalisation de l'unedic et du régime d'assurance chômage, transfert des cotisations maladie sur la csg et augmentation par conséquent de la fiscalité (csg + 1.7%)

Tout un chacun sera seul juge mais notre organisation syndicale se positionnera fin août, une fois fixées ces ordonnances et leurs contenus.

Devant tant d'affaiblissement des organisations syndicales, de reculs sociaux, il conviendra d'être très vigilants et offensifs dans nos positionnements et nos réactions.

Comme le disait JC MAILLY : « fermes dans nos principes, déterminés sur nos revendications, libres et indépendants, mais aussi dans nos écrits ... » « fidèle à ses positions et à son comportement de syndicat réformiste militant »

La concertation est une chose, le temps de l'action une autre !

OUI il va falloir se retrousser les manches, et demeurer ancrés sur nos positions, abrogation de la loi travail, pas de loi xxl, rejet de tout affaiblissement du Code du travail et des conventions collectives nationales, des statuts particuliers et de la fonction publique.

Lutter contre le chômage et défendre l'emploi comme le clame le Premier Ministre, ne veut pas dire raboter ou sacrifier nos droits et acquis sociaux mais les renforcer pour les salariés.

Devant ce débordement d'annonces, Congrès de Versailles, déclaration de politique générale, Conférence des territoires..., et en l'attente des textes définitifs il convient de rappeler nos revendications :

Non aux ordonnances,

Non à la casse du Code du travail,

Maintien de la liberté de négociation,

Maintien de l'assurance chômage, de notre Sécurité Sociale,

Non à la hausse de la CSG, revalorisation des pensions, retraites et minimas sociaux,

Non au blocage du point d'indice dans la Fonction Publique,

Non au jour de carence pour les fonctionnaires.

Si le gouvernement maintenait ses visées, franchissait « les lignes rouges » selon l'expression consacrée, alors avec FO, les salariés seraient en droit de réagir à la hauteur des coups portés. Nous resteront donc vigilants durant tout l'été.

Préparons-nous alors à une rentrée sociale de tous les dangers et à une mobilisation.

Marc BONNET

Secrétaire général (juillet 2017)